

Contrôle bio 20__	Externalisation des abeilles
Nom/prénom	
Rue/n°	
NPA/localité	
Canton	
Numéro d'exploitation bi	

Confirmation relative à l'affermage d'abeilles

Par la présente, je confirme avoir affermé l'élevage d'abeilles de mon exploitation biologique à une personne n'étant pas responsable de l'exploitation (Bio Suisse: partenaires conjugués exclus).

Pour cette raison, l'élevage d'abeilles n'est pas soumis au contrôle. Le miel produit par les colonies concernées ne doit pas être promu et commercialisé en tant que miel biologique.

Lieu/date :

Signature:

Nom et adresse de l'apiculteur

Nom/prénom
Rue/n°
NPA/localité